

soif, et vous m'avez donné à boire,"etc. (ib. xxv, 24.) Remarquez ici pourquoi les élus sont appelés au Royaume céleste. C'est, dit le Juge, *parceque j'ai eu faim, et que vous m'avez donné à manger, etc.* . . . Aussi en parlant à chacun d'eux, il leur dit : O bon et fidèle serviteur, *parceque* vous avez été fidèle dans les moindres choses, je vous en donnerai de grandes ; *entrez dans la joie de votre Seigneur* [ib. xxv, 23.] C'est donc la fidélité et le soin que nous apportons à faire les bonnes œuvres, qui est la vraie cause pour laquelle le Sauveur comble de joie ses saints dans le ciel.

Les bonnes actions que nous faisons non-seulement sont *méritoires*, mais elles sont *impétratoires*, c'est-à-dire qu'elles nous obtiennent des grâces actuelles, même sans que nous les demandions ;— et ces grâces, nous pouvons les transférer au prochain avec un grand accroissement de mérites et de nouvelles grâces pour nous-mêmes.

Enfin, les bonnes œuvres sont *satisfactoi-*

re  
ju  
du  
nu  
es  
no  
pè

*l'i*  
tre  
du  
qu  
res  
cou  
ver  
plu  
ver

F  
mor  
tion  
pou  
et j  
pou